



Système B - Passage pour tuyaux

Instructions de montage et d'utilisation

Les ponts à câbles qui se trouvent sur la chaussée sont initialement considérés comme étant des **obstacles à la circulation conformément au § 32 du Code de la route allemand (StVO)**.

Il est exigé que l'entreprise qui les pose les enlève immédiatement. C'est la raison pour laquelle les ponts à câbles doivent être suffisamment balisés pour les usagers de la route pendant toute la durée des travaux. Cela se fait au moyen de panneaux de signalisation. Les ponts à câbles sont généralement signalés par le panneau de signalisation 112 « chaussée accidentée ».

Article 5.10.7 ZTV - SA :

Les passerelles provisoires pour véhicules doivent être signalées par des panneaux de signalisation si le décalage de niveau est supérieur à 25 mm, et la vitesse maximale autorisée doit être réduite. La vitesse peut être réduite à 10 km/h, en concertation avec les autorités des transports.

En règle générale, les ponts de câbles ne devraient être utilisés qu'à la lumière du jour et seulement dans des cas exceptionnels dans l'obscurité. S'ils sont utilisés dans l'obscurité, ces zones dangereuses doivent être signalées de manière particulière. Il faut pour cela utiliser l'éclairage extérieur, des réflecteurs ou des bandes rétro-réfléchissantes rouges et blanches !

Remarque générale :

Charge jusqu'à 20 t possible

Caractéristiques techniques :

Dimensions :	Canaux	Réf.	Poids :	Matériau :
600 mm x 1000 mm x 80 mm	3	33932	22 kg	Polyuréthane

Dimensions des canaux de passage :

Canal 1 : 52 mm x 49 mm

Canal 2 : 45 mm x 50 mm

Canal 3 : 56 mm x 49 mm

Résistant à l'essence

Résistant à l'huile

Résistant aux acides

Plage de dureté 88 Shore

Classe de protection contre les flammes B2



Montage :

Disposez le passage pour tuyaux à l'endroit pertinent et passez le câble dans le canal prévu à cet effet, puis fermez le couvercle. Les différentes parties du système s'assemblent à l'aide des éléments répertoriés sur la page suivante.

<u>Compatibilité :</u>	<u>Réf.</u>
Tourillon de liaison	339321
Embout	33932E
Colle	39117
Vis de fixation	3393-B
Jeu de clés à pipe	60100



<u>Option de stockage et de transport :</u>	<u>Réf.</u>
Palette-caisse en treillis	50118
Palette-caisse en treillis	50300/ 50301



Consigne de sécurité :

Rouler sur le produit à une vitesse supérieure à la vitesse spécifiée peut endommager le véhicule. Ceci est particulièrement vrai pour les véhicules à faible garde au sol.

Rouler sur le ralentisseur avec des véhicules à une voie (par exemple des motos ou des vélos) peut provoquer une chute. Ceci s'applique en particulier aux vitesses excessives, à la conduite imprudente ou sur route mouillée.

Nous recommandons donc un avertissement préalable et un balisage clair des deux côtés de l'installation avec le panneau de signalisation 112 (« chaussée accidentée »), combiné au panneau de signalisation 274 (« vitesse maximale autorisée »).

Une conception et une fixation conformes au Code de la route allemand (StVO) sont requises.

Points forts :

- Matériel de très haute qualité
- Facile à installer grâce au couvercle à charnière.

